

de France. De là procès devant le Conseil Supérieur en 1715, de René Boullay, syndic des pères Capucins de Loches, contre le docteur Sarrazin. Les Capucins furent deboutés de leur demande. (30)

Le 14 octobre 1716, l'intendant Begon écrit au duc d'Orléans pour lui représenter la nécessité qu'il y a d'accorder 500 livres par année au Sieur Sarrazin, médecin ordinaire du Roi en ce pays, pour ses voyages et découvertes. (31)

Sarrazin fit de nombreux voyages à Montréal, mais sa résidence habituelle était à Québec. Dans un recensement fait en 1716, par le curé de Québec, on voit que la dix-septième famille de la rue St-Louis, à partir du Fort, était celle de Michel Sarrazin, médecin du Roy & & &. Cinquante-quatre familles habitaient alors sur la rue St-Louis.

Sa seconde résidence connue fut située rue du-Parloir. Il avait acheté le terrain des messieurs du Séminaire et l'avait payé 1000 livres. (32)

Comme nous l'avons vu Sarrazin, dans les moments libres que lui laissaient ses fonctions de médecin et conseiller s'occupait de travaux anatomiques et botaniques qu'il envoyait à l'Académie Royale des Sciences. En 1818 il avait écrit un Mémoire sur les eaux minérales des Trois-Rivières. Il en écrivit un autre en 1832 sur celles du "Cap de la Madelaine en Canada." (33)

Il recommandait le lait d'ânesse comme le meilleur remède contre les maladies de poitrine et demandait qu'on envoyât de ces animaux au pays. (34)

---

30. *Jug. et Dél. du Conseil Supérieur*, vol. VI, p. 955.

31. *Rapport sur les Archives Canadiennes*, 1883, p. 127.

32. *Archives du Séminaire*, cité par Mgr Laflamme: *Le Docteur Michel Sarrazin*, pp. 9, 10.

33. L'abbé Bois, *Michel Sarrazin, Médecin du Roy à Québec*, 1856 (Extrait des Mémoires de Trévoux).

34. Québec en 1730, p. 60.